

SAVOIR ROULER A VELO – SRAV

DOCUMENTS – RESSOURCES - CONSEILS

1. Généralités :

La pratique du vélo contribue largement aux objectifs d'une éducation à la route. Inscrite dans les programmes d'EPS et favorisant les compétences du Socle Commun des Connaissances de Compétences et de Culture (S4C), elle engage tous les élèves à mieux comprendre leur environnement, les règles de vie collective et ainsi se déplacer en toute sécurité. Face aux problématiques de sécurité routière, le Gouvernement a lancé un programme « Savoir Rouler à Vélo ». Cette initiative interministérielle pensée au bénéfice direct des enfants et des familles, est pilotée par la ministre des Sports, avec le ministre de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse, le ministre de l'Intérieur et la ministre des Transports, ainsi que la Sécurité Routière.

- ✓ Il s'agit d'un programme national lancé en 2019.



- ✓ Sur le site EDUSCOL :

https://eduscol.education.fr/education-securite-routiere/spip.php?page=article&id_article=447

- ✓ Sur le site du Ministère des Sports :

<https://sports.gouv.fr/savoir-rouler-a-velo/>

La généralisation du « savoir rouler à vélo » va permettre aux jeunes de se rendre à l'école, au collège à vélo, de façon sécurisée et en toute autonomie. Ce programme, composé au moins d'une dizaine d'heures d'apprentissage et de maîtrise du vélo, s'inscrit pleinement dans le continuum éducatif de sécurité routière.

Il consiste à favoriser à l'apprentissage du vélo, chez les enfants âgés de 6 à 11 ans, pour une pratique plus sécurisée.

La généralisation du dispositif doit permettre aux jeunes entrants au collège de maîtriser la pratique du vélo de manière autonome et dans les conditions réelles de circulation.

L'apprentissage du vélo trouve ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les enfants puissent acquérir une réelle autonomie à vélo pour leur entrée au collège.

Ce programme permet aux enfants de 6 à 11 ans de devenir plus autonomes à vélo, de pratiquer une activité physique régulière et de se déplacer de manière écologique et économique.

La mise en œuvre du savoir rouler à vélo doit s'inscrire dans tous les temps d'apprentissage de la vie de l'enfant :

- dans un contexte scolaire ;
- sur le temps périscolaire ;
- ou encore dans un cadre ou extra-scolaire (en club, à l'école, au centre de loisirs, etc).

Le volume global minimum nécessaire à l'acquisition des compétences du savoir rouler à vélo est de dix heures. La répartition du volume horaire est à l'appréciation des différents intervenants en fonction des groupes et de la progression des enfants.

2. Les étapes de validation

La validation du « savoir rouler à vélo » comporte trois étapes :

- **BLOC1 - Savoir pédaler** : maîtriser les fondamentaux du vélo (acquérir un bon équilibre et apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner) ;
- **BLOC 2 - Savoir circuler** : découvrir la mobilité à vélo en milieu sécurisé (savoir rouler en groupe, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du Code de la route) ;
- **Bloc 3 - Savoir rouler à vélo** : circuler en situation réelle (apprendre à rouler en autonomie).

En détail :

Bloc 1 : SAVOIR MAITRISER LES FONDAMENTAUX DU VELO : il s'agit d'acquérir un bon équilibre et d'apprendre à conduire et piloter son vélo correctement : pédaler, tourner, freiner.

Objectif de l'école => le valider en Cp ou CE1 avec un minimum de 2 heures de pratique et jusqu'à 5 heures de temps passé sur ces compétences par les élèves.

Compétences à travailler – objectifs de travail pour le maître	
Compétences des élèves à travailler en classe	Compétences des élèves à travailler dans la cour
- Être capable de mettre son casque et de le régler ; - Être capable de nommer les éléments simples d'un vélo (A minima : cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selle) ; - Être capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptrés, sonnette) ; - Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues ;	Monter et descendre de son vélo à l'arrêt ; <ul style="list-style-type: none"> • Démarrer un pied au sol ; • Conduire son vélo en ligne droite ; • Conduire son vélo sur un parcours avec un slalom simple ; • Ralentir, freiner et s'arrêter dans une zone délimitée ; • Rouler en enlevant un appui (une main ou un pied) ; • Rouler dans un couloir étroit (30 cm sur 10m) en position « cavalier » ; • Prendre des informations en roulant ; • Être capable d'effectuer un virage à 90° ; • Franchir un petit obstacle ; • Changer ses vitesses*.

- Changer de vitesse, selon le type de vitesse peut s'avérer très difficile pour les élèves. Cette compétence est plutôt liée à la gestion de son vélo. Bien maîtriser son vélo au cycle 2 peut passer par là, mais ce n'est pas une obligation. Les forts dénivelés ne seront pas travaillés dans un espace fermé, le passage des vitesses n'est pas une obligation.

Bloc 2 : SAVOIR CIRCULER (en milieu fermé) : il s'agit de connaître les règles de la mobilité à vélo, communiquer pour informer les autres d'une volonté de changer de direction et découvrir les panneaux du code de la route.

=> Objectif de l'école => le valider en CE2 avec un minimum de 3 heures de pratique et de travail sur des panneaux du code de la route avec les élèves.

Compétences à travailler – objectifs de travail pour le maître	
Compétences des élèves à travailler en classe	Compétences et attitudes des élèves à travailler dans la cour
<ul style="list-style-type: none"> - Être capable de mettre son casque et de le régler ; - Être capable de connaître quelques panneaux, de travailler les comportements et attitudes à avoir lors de situations observées en classe - Être capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo à savoir : les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la hauteur de selle, la pression des pneus, le serrage des roues ; 	<ul style="list-style-type: none"> Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ; - Être capable de circuler en respectant le code de la route et reconnaître les principaux panneaux de signalisation ; - Être capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons ; - Être capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons (faire connaître sa direction, identifier les changements de direction des autres cyclistes, remercier).

Associer les élèves à une première auto-évaluation sur ce qu'ils savent déjà faire et ce qu'ils leur restent à apprendre avec l'utilisation du livret que l'enseignant peut déjà compléter : [le livret](#)

Bloc 3 : SAVOIR CIRCULER EN MILIEU OUVERT

=> Objectif de l'école => le valider en fin CM2 avec un minimum de 2 heures et un maximum de 5 heures de pratique (et de travail sur des panneaux du code de la route) avec les élèves.

Compétences à travailler – objectifs de travail pour le maître
Compétences et attitudes des élèves à travailler dans l'espace public
<ul style="list-style-type: none"> - Etre autonome sur une sortie (préparation matérielle, connaissances des adultes encadrants, des autres élèves de son groupe), de la sortie dans les grandes lignes. Gérer son matériel et son effort durant la sortie. - Être capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos ; - Être capable de circuler en respectant le code de la route ; - Être capable de circuler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route (piétons, cyclistes, automobilistes, motards, transports en commun...); - Être capable de rouler à droite sur la voie publique ; - Être capable de rouler en groupe ; - Être capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les intersections.

Le livret de l'élève :



L'attestation SRAV :



⇒ Important : associer les familles à la démarche. Encourager les venues à l'école à vélo, en se basant sur toutes les compétences et comportements attendus dans l'action.

3. Le lien avec l'APER (« élève rouleur ») : document de travail d'enseignants de l'EPPU Jacques Prévert Ludres

Articulation avec l'APER

L'APER est un enseignement obligatoire, inscrit dans les programmes du premier degré et qui vise à développer trois compétences :

- l'enfant [piéton](#) ;
- l'enfant rouleur (dont le vélo) ;
- et l'enfant [passager](#).

Il fait l'objet d'une attestation délivrée en fin de cycle 3.

Le savoir rouler à vélo peut ainsi contribuer à valider une partie des compétences développées dans le cadre de l'APER (enfant rouleur) mais ne se substitue pas intégralement à l'APER.

L'école a pour mission de mettre en place « l'éducation à la route » qui permet de développer des compétences civiques et motrices pour tous les élèves: « Conduire un engin adapté et bien entretenu, dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route ». « Mettre en œuvre des règles élémentaires de premiers secours (se protéger et protéger, donner l'alerte, porter secours) ». « Connaître et respecter les règles essentielles du code de la route » (Extrait de « quelques repères pour enseigner la sécurité routière » du cycle 1 au cycle 3 », guide du ministère de l'EN de la jeunesse et des sports de l'enseignement et de la recherche).

Où retrouver le Savoir Rouler A Vélo dans l'APER « Elève rouleur » ?

OBJECTIFS	
Savoir rouler à vélo	APER « Elève rouleur »
<ul style="list-style-type: none"> • Apprendre aux enfants l'usage du déplacement à vélo pour leur permettre de maîtriser, à l'entrée au collège, la pratique autonome et sécurisée dans l'espace public. 	<ul style="list-style-type: none"> • Conduire un engin adapté et bien entretenu dans des espaces appropriés, en maîtrisant sa conduite, en tenant compte des autres, dans le respect des règles du code de la route. • Connaître et respecter les règles essentielles du code de la route.

Compétences APER Elève rouleur	BLOC 0 Milieu protégé	BLOC 1 Milieu protégé	BLOC 2 Milieu protégé	BLOC 3 Milieu non protégé
Identifier quelques panneaux de signalisation	<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les catégories de panneaux (interdiction, obligation, danger) 		<ul style="list-style-type: none"> • Reconnaître les principaux panneaux de signalisation (Identifier les principaux panneaux signalétiques) 	
Connaître leur signification				
Savoir utiliser et ajuster l'équipement de protection individuelle	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de mettre son casque et de le régler 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de mettre son casque et de le régler 		
Savoir contrôler, régler les organes de sécurité	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de nommer les éléments simples d'un vélo (guidon, roues, freins, pédales, selles) 	<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable de nommer les éléments simples d'un vélo (cadre, potence, guidon, roues, fourche, dérailleurs, freins, pédales, selles) 		
		<ul style="list-style-type: none"> • Etre capable d'identifier les éléments de sécurité du vélo (éclairage, freins, catadioptres, sonnette, pneus) 		

	<ul style="list-style-type: none"> Demander à un adulte de vérifier que son engin est en état pour s'en servir 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de vérifier le bon fonctionnement de certains éléments du vélo (les freins, le serrage de la potence, le serrage et le réglage de la selle, la pression des pneus, le serrage des roues) 		
Savoir comment se déplacer seul	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de maîtriser les fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de maîtriser les fondamentaux 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de circuler en respectant le code de la route (Rouler en respectant le code de la route mis en place sur le parcours) Etre capable de rouler en tenant compte des autres cyclistes et des piétons Etre capable de communiquer avec les autres cyclistes et les piétons 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de circuler en respectant le code de la route Etre capable de rouler en tenant compte des autres usagers de l'espace public et de la route Etre capable de rouler à droite sur la voie publique Etre capable de prendre sa place sur la chaussée, notamment dans les giratoires, et dans toutes les directions
Savoir se déplacer en groupe				<ul style="list-style-type: none"> Etre capable de rouler engroupe
Savoir se déplacer dans l'espace de circulation	<ul style="list-style-type: none"> Conduire son engin roulant sur un parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Conduire son engin roulant sur un parcours 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos. 	<ul style="list-style-type: none"> Etre capable d'identifier les espaces de circulation adaptés aux vélos Etre capable de rouler à droite sur la voie publique

On le retrouve dans le socle commun du Savoir Rouler A Vélo (cliquer ci-dessous) :



**Le socle commun
du savoir rouler à
vélo**

4. Ressources SRAV : => *Cliquer sur les images ou les phrases ci-dessous.*

Présentation du savoir rouler à vélo – pour enseignants puis parents



Descriptif du SRAV

Livret pédagogique pour l'élève :



**Livret pédagogique
du SRAV**

[Ressources pour travailler, préparer du côté des parents](#)

[Vidéos SRAV](#) 8 petites vidéos explicatives :

1 Savoir Rouler A Vélo : Comment se comporter sur la route, règles de base.

<https://www.youtube.com/watch?v=XChugRC-JL8>

2 Savoir Rouler A Vélo : s'insérer redémarrer. Accompagnateur

<https://www.youtube.com/watch?v=voAf0mY55cQ>

3 Savoir Rouler A Vélo. Tourner à droite, enfant. https://www.youtube.com/watch?v=uGsNoIC0_Fw

4 Savoir Rouler A Vélo : stop cédez le passage, accompagnateur

<https://www.youtube.com/watch?v=QpBu3gtC65w>

5 Savoir Rouler A Vélo : Tourner a gauche, enfant. <https://www.youtube.com/watch?v=nebL9enbuVg>

6 Savoir Rouler A Vélo : Priorité à droite , enfant. https://www.youtube.com/watch?v=Egkw_s8lk8

7 Savoir Rouler A Vélo : passage de feux, enfant <https://www.youtube.com/watch?v=ARjQ3utZPNU>

8 Savoir Rouler A Vélo : Accompagnateur carrefour giratoire <https://www.youtube.com/watch?v=HaPXfhCnaBY>

5. Validation du SRAV :

Qui valide le SRAV ? Comment valider le bloc 3 ? De quelle manière ?

L'apprentissage du vélo trouvera ainsi une place à part entière dans le continuum de sécurité routière afin que les jeunes puissent acquérir **une réelle autonomie à vélo pour l'entrée au collège.**

A l'école, **il contribue à valider l'attestation de première éducation à la route, APER.**

Permettre aux **intervenants** de délivrer l'attestation de suivi du programme.

⇒ Qui sont les intervenants qui peuvent le délivrer en plus des enseignants ?

Un préalable : une formation de 10h *minimum* sur le temps scolaire, mais qui peut aussi être faite aussi en partie sur le temps périscolaire, ou extrascolaire.

Moyen pour observer les compétences et valider le SRAV :

*À l'occasion d'une sortie de groupe sur la voie publique avec accompagnement **OU** à l'occasion d'un parcours individuel sur un itinéraire, dans la rue, préparé et reconnu en amont, visible et noté par les encadrants sur chaque section.*

La validation de l'enseignant et de l'intervenant qualifié sont à construire conjointement. Un double regard (celui du professionnel de l'activité et celui de l'enseignant qui connaît ses élèves) permet une validation globale.

Se connecter sur la plateforme et suivre la démarche ci-dessous :

je déclare une INTERVENTION

JE SUIS INTERVENANT SAVOIR ROULER À VÉLO,
JE M'IDENTIFIE ET RENSEIGNE
MES INTERVENTIONS



A propos de FranceConnect

Ou

Courriel :*

Mot de passe :*

[Mot de passe oublié](#) [Créer un compte](#) [Je me suis déjà connecté via FranceConnect](#)

En moins d'une minute, je télécharge les attestations « Savoir Rouler à Vélo » à donner aux enfants

- 1 Je me connecte : www.savoirroulervelo.fr et je clique sur
 - 2 Je m'identifie via FranceConnect. (FranceConnect est un dispositif permettant de garantir l'identité d'un utilisateur en s'appuyant sur des comptes existants pour lesquels son identité a déjà été vérifiée. Ce dispositif est un bien commun mis à la disposition de toutes les autorités administratives.)
 - 3 Je complète mon profil et valide mon compte. Je reçois un mail de confirmation de mon inscription.
 - 4 Pour chaque bloc, je saisis la ou les interventions à venir, en précisant le nombre d'enfants. J'enregistre.
 - 5 J'imprime les attestations nécessaires à délivrer à la fin du bloc 3. Prévoyez une légère marge si vous ne connaissez pas le nombre exact d'enfants prévus sur la sortie vélo (bloc 3). Je peux télécharger les attestations à tout moment.
 - 6 Après la réalisation de l'intervention, je reçois un mail de rappel. Je complète les champs non renseignés (genre, classe d'âge et commentaires éventuels). Je peux consulter, modifier, supprimer les interventions réalisées ou programmées dans l'onglet :
- Dans l'onglet « documents utiles », vous retrouvez le socle commun de compétence, le livret pédagogique. Vous pouvez télécharger tous les documents souhaités. Le livret pédagogique est également téléchargeable sur le site www.savoirroulervelo.fr. Il permet de suivre le parcours de formation de chaque enfant et de valider ses apprentissages. À chaque intervention, je le contrôle et le complète pour chacun d'eux.



En moins d'une minute, je télécharge les attestations « Savoir Rouler à Vélo » à donner aux enfants

- 1 Je me connecte : www.savoirroulervelo.fr et je clique sur
 - 2 Je m'identifie via FranceConnect. (FranceConnect est un dispositif permettant de garantir l'identité d'un utilisateur en s'appuyant sur des comptes existants pour lesquels son identité a déjà été vérifiée. Ce dispositif est un bien commun mis à la disposition de toutes les autorités administratives.)
 - 3 Je complète mon profil et valide mon compte. Je reçois un mail de confirmation de mon inscription.
 - 4 Pour chaque bloc, je saisis la ou les interventions à venir, en précisant le nombre d'enfants. J'enregistre.
 - 5 J'imprime les attestations nécessaires à délivrer à la fin du bloc 3. Prévoyez une légère marge si vous ne connaissez pas le nombre exact d'enfants prévus sur la sortie vélo (bloc 3). Je peux télécharger les attestations à tout moment.
 - 6 Après la réalisation de l'intervention, je reçois un mail de rappel. Je complète les champs non renseignés (genre, classe d'âge et commentaires éventuels). Je peux consulter, modifier, supprimer les interventions réalisées ou programmées dans l'onglet :
- Dans l'onglet « documents utiles », vous retrouvez le socle commun de compétence, le livret pédagogique. Vous pouvez télécharger tous les documents souhaités. Le livret pédagogique est également téléchargeable sur le site www.savoirroulervelo.fr. Il permet de suivre le parcours de formation de chaque enfant et de valider ses apprentissages. À chaque intervention, je le contrôle et le complète pour chacun d'eux.

www.savoirroulervelo.fr



Pour aller au-delà, possibilité de faire travailler les élèves sur des jeux, des ateliers, des quizz. Un exemple ci-dessous : quizz et jeux autour du SRAV (site de la FFC) :

Les Quizzes

- » [Les équipements obligatoire \(correction\)](#)
- » [Les panneaux \(correction\)](#)
- » [Les différentes parties d'un vélo \(correction\)](#)

Les jeux

- » [Les 7 erreurs \(correction\)](#)
- » [Mots croisés \(correction\)](#)
- » [Mots mêlés \(correction\)](#)

6. Dans un projet global, d'autres questions à se poser :

- Connaître et faire entrer son projet dans la convention départementale USEP/ CD Cyclisme /DSDEN
- Etablir et soumettre un projet pédagogique
- Réfléchir à une mise œuvre de la formation SRAV avec les élèves sous la forme d'un calendrier
- Réfléchir le projet avec le collègue
- Travailler l'enfant piéton, l'enfant rouleur avec des interventions de la police municipale, pourquoi pas également en accompagnement sur la route également.
- Demander aux parents ou partenaires des vélos, trottinettes, draisienne de récupération et/ou demander à pouvoir les prendre à l'école pour organiser des moments de travail dans la cour de récréation.
- Gestion et stockage des vélos à l'école : si besoin à évoquer au conseil d'école, la mairie. La mise en sécurité des vélos et du matériel apporté par les élèves est essentielle, leur prêt à d'autres élèves le cas échéant également.
- Penser à renouveler les parents agréés des années précédentes
- Proposer l'agrément à de nouveaux parents (si pas en situation de prendre en charge en groupe ou pas d'enseignement, juste de l'accompagnement dans la cour de récréation, pas besoin d'agrément).
- Se rapprocher du CPC-EPS
- Faire appel à des partenaires agréés est une possibilité
- Penser aux apports de l'USEP dans le projet
- Réaliser séances dans la cour de récréation ou dans un espace protégé – fermé : « les grands encadrent les petits »
- Tracer des parcours sécurité routière école : [ICI](#) plus pour une maternelle : [ICI](#)

Comment ? En leur permettant de comprendre, à **partir d'une série d'expériences simples**, comment fonctionnent les processus de l'attention.

Voici le contenu pédagogique des 5 séquences :

- **la vision**, ou quand un piéton voit un véhicule, le conducteur de celui-ci ne le repère pas toujours...



- **se rendre visible** quand on se déplace la nuit ou dans une ambiance faiblement lumineuse
- **l'attention limitée**, ou la difficulté d'être attentif à plusieurs choses en même temps
- **comment ne pas se laisser distraire** par des informations, des situations, des objets... à risque (téléphone, envie de jouer en traversant...)
- **création d'une charte** de conduite à adopter pour éviter de se mettre en danger quand on se déplace à pied.

Un **tutoriel** vous permet d'aider les élèves à apprendre à se déplacer en sécurité à pied dans la rue.

Il propose :

- des informations sur l'attention : les distracteurs, comment se concentrer sur son déplacement...
- des séquences clés en main avec modélisations.

✓ **Le projet départemental 17 « VÉLO »**

Téléchargez la ressource [projet pédagogique départemental « vélo »](#)

Cette ressource vise :

- à apporter et rassembler des éléments incontournables au projet pédagogique pour aller vers le SRAV et l'APER.
- à faciliter la construction pour tous d'une séquence d'apprentissage.

Elle présente pour chacun des cycles I, II et III:

- La législation de l'enseignement : **ce qui est à prendre en compte**
- La didactique de l'activité : **ce qu'il y a à comprendre**
- Les objectifs et l'évaluation: **ce qu'il faut viser**
- Le SRAV et l'APER: **ce qu'il y a à certifier**
- Les séquences d'apprentissage : **ce qu'il y a à planifier**
- Des contenus : **ce qu'il y a à faire apprendre**
 - Les apprentissages, la première séance de la séquence, des situations...
- De recommandations pour les aménagements et le matériel : **ce qu'il y a à aménager**
- Des outils pour les enseignants et éducateurs, les outils pour les élèves : **ce qui peut être utilisé comme trace**
- Ressources

✓ **Un projet très complet également du cycle 1 au cycle 3 (DSDEN 53) : [ICI](#)**